

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

JOUR 1

SUJET

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

**Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2
ET l'étude critique de document(s)**

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.

Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Dissertation 1 :

Le Moyen-Orient depuis 1948 : formes de conflits et tentatives de résolution.

Dissertation 2 :

Développement économique et protection du patrimoine dans le monde.

Le candidat traitera l'étude critique de document(s) suivante.

Étude critique de documents : Les acteurs de la préservation de la forêt.

Consigne :

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez l'évolution de la forêt depuis le Néolithique et le rôle des États et des sociétés dans cette évolution en vous appuyant sur l'exemple de la France.

Document 1 : les transformations de la forêt depuis le Néolithique

Tout au long des 50 siècles allant du Néolithique au premier tiers du XIX^{ème} siècle, les forêts ont un aspect sensiblement différent de celui qu'on leur connaît aujourd'hui. Leur existence même est sans cesse menacée par l'expansion humaine [...].

Les techniques agricoles évoluant peu avant le XVII^{ème} siècle et la première révolution industrielle consommant ensuite de plus en plus de bois énergie, on constate une remarquable constance entre les variations de la population et celles de la surface boisée totale [...].

En Europe de l'ouest [*entre 1750 et 1900*], la France occupe une situation médiane entre des pays comme l'Angleterre et l'Allemagne, extrêmement déboisés où la reconstitution se fera essentiellement par des boisements artificiels et un enrésinement¹ fort, et les pays du Sud (Italie, Espagne), moins déboisés où la forêt s'étendra ensuite quasi naturellement [...].

Au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on voit apparaître des sujets nouveaux relatifs à la forêt qui forment une sorte de préfiguration des débats écologiques et paysagers actuels. Il s'agit d'abord de la question du boisement en montagne. Au milieu du siècle, des crues catastrophiques se produisent et sont imputées au déboisement des montagnes. Les communautés montagnardes locales sont à nouveau désignées comme responsables via le surpâturage et les abus en forêt. Au nom de la protection contre les inondations, les avalanches et l'érosion torrentielle, le pouvoir impérial [*Second Empire*] fort promulgue des lois pour obliger à des actions de reboisement et de mise en défense d'accès des troupeaux qui entraînent des nombreux conflits locaux.

Source : rapport « Quel rôle pour la forêt dans la transition écologique ? », Juillet 2019 publié par la Fabrique écologique
<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-33385-note.pdf>

¹ Enrésinement : reboisement avec des arbres résineux.

² La Fabrique écologique est un *think et do tank* (un espace de réflexion et un réservoir d'idées) créé en 2013, une fondation qui a pour objectif de promouvoir l'écologie et le développement durable sur la base des propositions concrètes.

Document 2 : Affiche « Réflexes » de prévention des incendies dans les forêts

Note accompagnant l'affiche :

Pour la 5^e année consécutive, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire avec l'appui de l'ONF, de Météo-France et de l'entreprise Vinci lancent une campagne nationale de sensibilisation et de prévention des risques de feux de forêt et de végétation. (20 juin 2022)



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX

Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.

Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)

Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main.

SE PROTÉGER DES FEUX

Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision.

S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable.

Rester Informer de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie.

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr



Source : <https://agriculture.gouv.fr/campagne-de-prevention-contre-les-feux-de-foret-et-de-vegetation>